POPULARITÉ DES GOUVERNANTS ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

par

Jacques LECAILLON (*)

RÉSUMÉ. – Avec le développement du secteur public, la science économique est appelée à tenir compte des comportements politiques. Depuis une dizaine d'années, l'école du « Public Choice » a élaboré des modèles politico-économiques complets comprenant, à côté d'un secteur proprement économique, un secteur politique permettant d'endogénéiser l'activité gouvernementale.

Les fonctions trimestrielles de popularité destinées à tester la sensibilité des citoyens-électeurs à l'évolution de la situation économique ont souvent mis en évidence l'influence négative du chômage et de l'inflation et l'action positive de la croissance des revenus réels sur la popularité des gouvernants. La conjonction de ces fonctions avec les relations de Phillips-Lipsey conduit tout naturellement à privilégier une stratégie pré-électorale spécifique lorsqu'un gouvernement aborde une consultation avec un déficit de popularité; cette stratégie consiste à augmenter les revenus distribués en vue de favoriser une relance de l'activité et une réduction du chômage au cours des mois qui précèdent cette consultation. Le dérapage inflationniste inévitable n'intervenant qu'avec retard, c'est-à-dire après les élections, une politique déflationniste devra alors être mise en œuvre pour rétablir les équilibres détruits. De là résulte une fluctuation de nature particulière qualifiée de cycle électoral.

Cette construction séduisante manque toutefois d'un support empirique incontestable. L'instabilité dans le temps des fonctions de popularité ne conduit pas toujours les gouvernements à mettre en œuvre une politique véritablement rationnelle. En France, depuis les débuts de la Ve République, on ne peut détecter avec certitude des mesures de relance ou un laxisme particulier en matière de rémunérations en liaison avec le calendrier électoral. Cela ne signifie pas nécessairement que la gestion des affaires publiques a toujours été totalement désintéressée, mais simplement que les décisions ponctuelles qui auraient pu être prises n'ont pas perturbé sérieusement les grands équilibres économiques. En outre, dans le système institutionnel français, les consultations de portée nationale (législatives et présidentielles) n'interviennent pas avec une périodicité régulière et peuvent en outre être anticipées (dissolution, décès...); autant de raisons qui rendent douteuse l'existence d'un cycle politico-économique relativement autonome...

ABSTRACT. — THE POPULARITY OF GOVERNMENT AND ECONOMIC POLICY. As the public sector develops, economics have to take political behaviours into account. Since about 10 years the movement "Public Choice" has elaborated complete politico-economic models that contain, next to an economic sector, a political sector with endogenious government activity.

The popularity functions on 3 months made to test the citizens-elector's awareness to the economic situation have often shown the negative influence of unemployment and inflation and the positive influence of the growth of real income on the popularity of government. Blending these functions and Phillips-Lipsey relations leads naturally to prefer a specific pre-electoral strategy when government is to go to the country suffering from a loss of popularity; that strategy consists in increasing the

^(*) Professeur à l'Université de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

distributed incomes so as to stimulate the economy and to reduce unemployment during the months before the elections. The unavoidable inflationist slip comes later, that is after the elections, and a deflationary policy has to be enacted to bring back the balance. The result is a particular fluctuation known as electoral cycle.

This attractive reasonning lacks an undeniable empirical background. The instability over time of the popularity functions does not always lead governments to really rational politics. In France, since the beginning of the Vth Republic, one cannot be sure of detecting either measures to increase incomes or any particular slackness in that matter in relation to the dates of elections. That does not necessarily mean that public affairs have always been managed in a completely disinterested way, but that the limited decisions that may have been taken did not seriously disturbe the economic balance. In addition, in the French institutions, national consultation (legislative and presidential elections) are not regularly spaced over time, they may, besides, be anticipated (dissolution, death, ...), therefore the existence of a relatively independant politico-economic cycle seems dubious.

SOMMAIRE

| In | troduction | 19 |
|----|--|----------------------|
| 1. | Le modèle de base et ses limites | 20 |
| | 1.1. Les facteurs de popularité | 20 22 23 |
| 2. | Analyse des fonctions de popularité | 25 |
| | 2.1. Caractéristiques des fonctions de popularité 2.2. Les fonctions annuelles de popularité 2.3. Les fonctions trimestrielles de popularité 2.4. L'instabilité des fonctions de popularité | 26 27 29 32 |
| 3. | Expansion ou redistribution? | 33 |
| | 3.1. Modalités de l'analyse 3.2. La fonction de déficit budgétaire 3.3. La fonction de transferts 3.4. La fonction de liquidité | 33 34 36 37 |
| 4. | Situation politique et répartition des revenus | 37 |
| | 4.1. Étude annuelle | 38 40 |
| C | onclusion | 48 |
| В | ibliographie | 49 |

INTRODUCTION

Avec le développement du secteur public et la multiplication des décisions qui ne relèvent pas de la logique du marché, la science économique est appelée à tenir compte des comportements politiques et à les intégrer dans ses modèles. Les recherches qui se sont multipliées au cours des années 1970 et qui sont parfois regroupées sous le terme de « Public Choice » visent précisément à appliquer les méthodes de l'analyse économique à la science politique ([12], [20]) en vue de décrire le comportement des électeurs, des gouvernants ou des bureaucrates et de traiter les phénomènes politiques comme des variables endogènes [8]. Elles ont abouti à la construction de modèles politico-économiques complets comprenant, à côté d'un secteur proprement économique, un secteur politique permettant de rendre totalement endogène l'activité gouvernementale [7].

Il est admis que cette activité est largement déterminée par les conditions économiques car les électeurs tiennent le gouvernement pour responsable de toute dégradation de la situation [6]; leur opinion est notamment révélée et mesurée par les sondages de popularité qui sont considérés comme un indicateur raisonnable des perspectives électorales [23].

La relation entre variables macroéconomiques et popularité des gouvernants est matérialisée par des fonctions de popularité. De telles fonctions intéressent tout particulièrement les spécialistes de science politique puisqu'elles permettent d'analyser la conjoncture politique et même de formuler des pronostics électoraux [13].

Si ces pronostics sont défavorables, les dirigeants sont supposés mettre en œuvre une politique susceptible d'accroître leurs chances de succès durant la période qui précède immédiatement la prochaine consultation électorale. Si, au contraire, le gouvernement dispose d'un excédent de popularité, il peut mener une action conforme à son « idéologie », même si elle ne lui apporte aucun suffrage supplémentaire. Son comportement est décrit par les fonctions de politique; celles-ci intéressent plus spécialement les économistes dans la mesure où elles remettent en cause la problématique traditionnelle de la politique économique et expliquent l'apparition éventuelle de fluctuations spécifiques plus ou moins liées au calendrier électoral [18].

Ceci ne veut pas dire que les fonctions de politique soient les seules intéressantes pour les économistes. Pour eux, l'étude des deux types de fonctions est indissociable. En effet, pour que la stratégie des gouvernements soit rationnelle et dotée de chances raisonnables d'efficacité, il ne suffit pas qu'elle réagisse à une chute de popularité et qu'elle intervienne avant les prochaines élections; il faut encore que les mesures décrites par les fonctions de politique soient capables de redresser les variables économiques les plus significatives contenues dans les fonctions de popularité. Faute de quoi, la stratégie de « satisfaction » [23] pratiquée par les partis au pouvoir risque fort d'être une stratégie de l'échec... L'examen des facteurs de popularité des dirigeants constitue donc un préalable nécessaire à l'analyse de la politique économique pré-électorale. Il permet en quelque sorte de juger si ces dirigeants font preuve de

n° 3, 1981

cohérence dans la poursuite de leur intérêt qui consiste d'abord à se maintenir au pouvoir. Notons cependant que si les gouvernements étaient parfaitement informés, rationnels et efficaces, les possibilités d'alternance au pouvoir seraient peut-être très faibles [14]; les fonctions de politique doivent donc révéler si et dans quelle mesure les responsables « manipulent » effectivement certaines variables macroéconomiques pour conserver leur place et s'ils ont véritablement un comportement qualifié de « cynique »...

Dans l'état présent de la « nouvelle économie politique », les problèmes qui viennent d'être évoqués sont très largement des questions de fait auxquelles on ne peut répondre que d'une manière empirique. Ils seront abordés dans le cadre d'une réflexion sur l'expérience française contemporaine. Pour les poser d'une manière aussi précise que possible, il est commode de récapituler dans un « modèle de base » les principales hypothèses autour desquelles s'est élaborée la théorie durant les années 1970.

1. LE MODÈLE DE BASE ET SES LIMITES

Pour l'essentiel, ce modèle répond à trois catégories de questions : quels facteurs déterminent l'évolution de la popularité des responsables politiques ? Quelle est l'attitude de ces responsables en présence de cette évolution ? Quel type de stratégie doivent-ils logiquement mettre en œuvre pour se maintenir au pouvoir ?

1.1. Les facteurs de popularité

L'évolution de la popularité des dirigeants joue un rôle central dans le modèle pour une simple raison d'ordre pratique : les indices de popularité établis par sondages périodiques permettent de meilleures estimations économétriques que les résultats électoraux parce qu'ils fournissent des observations à la fois beaucoup plus nombreuses et plus homogènes sur une même période [5]. De là découlent plusieurs conséquences :

(a) Le modèle de base est un modèle de courte période qui s'appuie sur des fonctions de popularité estimées à partir de données trimestrielles ou mensuelles. Il prête de ce fait aux agents un horizon très limité; le jugement des citoyens ne concerne que le passé récent; l'objectif du gouvernement est essentiellement de gagner les prochaines élections; l'hypothèse d'une stratégie à long terme impliquant une « cure d'opposition » n'est pas envisagée.

L'idée que l'attitude des électeurs est réductible aux opinions exprimées dans les sondages de popularité est cependant contestable. Du fait de la périodicité des élections, les citoyens peuvent être amenés à formuler un jugement global portant sur une ou plusieurs années et même sur la durée d'une législature ou d'un mandat présidentiel ([22], [15]); leur horizon est plus étendu que celui des personnes interrogées mensuellement par les instituts de sondage, même s'il s'agit dans les deux cas des mêmes personnes. La vérification empirique de cette

observation suppose que l'on augmente la longueur de la période d'analyse en utilisant par exemple des données annuelles à côté des données mensuelles ou trimestrielles.

(b) Le modèle privilégie certaines variables macroéconomiques. Dans la plupart des pays occidentaux, l'analyse empirique révèle en effet que trois variables exercent une influence importante sur la popularité des gouvernants : le taux de chômage, le taux d'inflation et le taux de croissance du revenu réel. Mais comme il s'agit de variables liées, elles ne sont pas toujours simultanément significatives; le plus souvent, c'est le taux de chômage qui a l'impact (négatif) le plus élevé, suivi du taux d'inflation; par contre, le taux de croissance du revenu réel n'est pas toujours statistiquement significatif; lorsqu'il l'est, son influence (positive) est faible [23].

Dans l'ensemble, ces conclusions se vérifient en France ([11], [16]). Notons cependant que, faute de disposer d'une mesure trimestrielle très sûre du taux de chômage, on raisonne habituellement à partir du nombre de demandes d'emploi non satisfaites ou du rapport des demandes aux offres; ce faisant, on « alourdit » le poids de la variable chômage dans les estimations, car il n'est pas tenu compte de l'accroissement du nombre des emplois et de la population active occupée.

Par ailleurs, les indicateurs de revenu réel ne sont pas connus du grand public au même titre que le nombre des chômeurs ou la hausse de l'indice des prix. On peut donc se demander si les résultats des sondages de popularité ne reflètent pas tout simplement l'information économique donnée par les media beaucoup plus que le comportement virtuel des électeurs. Autrement dit. l'influence de la hausse des prix et du chômage dans le jugement porté sur l'action gouvernementale n'est-elle pas surestimée ?

Observons à ce propos que, si toutes les personnes interrogées par voie de sondages déplorent la détérioration de la situation économique générale (ce qui réagit négativement sur la popularité des gouvernants), chacune peut voter en fonction de sa situation personnelle ou de celle de son milieu social, ce qui ne revient pas exactement au même. Il n'est pas rare que l'opinion publique en général se plaigne de l'aggravation du chômage et de la hausse des prix, mais qu'en même temps la majorité des personnes interrogées reconnaissent que, dans leur cas particulier, il n'y a pas lieu d'être trop pessimiste...

Dès lors, on peut penser que si l'évolution du revenu réel des ménages ou le rythme de l'inflation intéressent pratiquement l'ensemble des citoyens, le chômage n'atteint, dans la pire des hypothèses, qu'une minorité de personnes dont une proportion importante aurait voté de toutes manières pour l'opposition (1). Bien plus, si l'on admet [1] qu'en période de crise économique les individus deviennent plus égoïstes et ne s'intéressent qu'à leur pouvoir

nº 3, 1981

⁽¹⁾ D'après un sondage de l'I.F.O.P. publié dans *Le Point* du 2 février 1981, 18 % seulement des chômeurs interrogés ont déclaré que leur situation de chômeur aurait une influence sur leur vote. En admettant que ce changement s'effectue toujours en direction de l'opposition et qu'il entraîne celui d'un autre membre du ménage (en moyenne), l'impact négatif du chômage pour les partis au pouvoir ne doit pas représenter plus de 1 % du corps électoral.

d'achat, il faut conclure que le poids de la variable chômage n'est pas aussi décisif qu'on le suppose habituellement. Dans cette perspective, la variable fondamentale serait le revenu disponible des ménages.

Quant à l'inflation, elle ne représente pas une menace équivalente pour le pouvoir d'achat de toutes les catégories sociales; ceux dont les rémunérations sont pratiquement indexées sur l'indice du coût de la vie peuvent s'en accommoder; ceux qui se sont endettés pour acheter leur logement y trouvent un avantage.

Soulignons enfin qu'il existe des phénomènes d'accoutumance, même aux situations les plus dégradées; de ce point de vue, les taux d'inflation et de chômage n'auraient guère de signification par eux-mêmes; seules les variations d'une période à l'autre pourraient exercer une influence positive ou négative sur l'opinion ou les comportements. Retenir cette nouvelle hypothèse, c'est encore admettre que les citoyens sont capables de prendre du recul et de juger une évolution.

1.2. L'attitude des responsables politiques

Dans le modèle de base, la mise en œuvre d'une politique spécifique destinée à favoriser la réélection des gouvernants est liée à l'existence d'un déficit de popularité.

(a) Les concepts d'excédent ou de déficit de popularité manquent malheureusement de précision. Pour les cerner correctement, il faudrait non seulement choisir un indice de satisfaction de l'opinion obtenu par sondage, mais déterminer la valeur de cet indice correspondant, dans le cadre de la réglementation électorale en vigueur, à 50 % des suffrages exprimés.

Concrètement, la majorité sortante en mars 1978 a gagné largement les élections législatives alors que le Premier ministre en exercice, R. Barre, ne disposait que de 45 % d'opinions favorables à sa politique et d'un rapport satisfaits/mécontents inférieur à l'unité (0,93). En revanche, aux élections présidentielles de 1981, le Président sortant a rassemblé 28 % des suffrages exprimés au 1er tour et 48 % au second; les sondages de popularité lui donnaient alors moins de 40 % d'opinions favorables dans l'ensemble de la population et un rapport satisfaits/mécontents égal à 0,72. Dans tous les cas, le lien entre mesure de la popularité et résultat électoral n'est pas évident; on ne passe pas automatiquement de l'une à l'autre.

Aussi bien est-il admis que les gouvernants agissent de manière intuitive [6]; leur appréciation de la conjoncture pré-électorale est largement subjective. Elle peut donc varier d'un gouvernement à l'autre et il ne faut pas s'attendre à une stabilité dans le temps des critères d'appréciation.

(b) Lorsque les dirigeants politiques subissent un déficit de popularité, leur situation est d'autant plus délicate que la date des élections est proche. Plus le délai est court, plus ils sont incités à utiliser les instruments de la politique économique pour redresser leur image dans l'opinion.

Cette hypothèse est matérialisée par l'introduction dans les fonctions de politique d'une variable auxiliaire dont les valeurs successives correspondent au

nombre de périodes séparant la période t de celle au cours de laquelle doivent se dérouler les prochaines élections. L'évolution de cette variable n'est pas nécessairement régulière : si l'on ne retient que les consultations de portée nationale, l'intervalle séparant les élections législatives et présidentielles n'est pas constant; de plus, chaque catégorie d'élections peut ne pas être anticipée pour des raisons diverses (démission ou décès du Président, dissolution de l'Assemblée nationale).

(c) Une différence de comportement est cependant introduite dans le modèle compte tenu de *l'orientation idéologique* des différents gouvernants.

En cas de surplus de popularité, les gouvernants socialistes ou « de gauche » auraient tendance à accroître les dépenses publiques alors que les gouvernants conservateurs ou « de droite » auraient l'attitude inverse [23]; dans cette éventualité, aucune stratégie électorale ne serait mise en œuvre. En cas de déficit de popularité au contraire, tous les gouvernements accroîtraient les dépenses publiques et les transferts, réduiraient les impôts et développeraient l'emploi public, dans le but d'améliorer leur popularité.

Ici une nouvelle difficulté surgit : lorsque le gouvernement en place est un gouvernement « de droite », l'adoption d'une stratégie électorale correspond à un renversement complet de politique; il devrait donc être facile de le détecter. Mais lorsqu'il s'agit d'un gouvernement « de gauche », le contraste semble beaucoup moins évident puisque la panoplie des mesures électorales concernant notamment les dépenses publiques et l'emploi fait partie de la politique « idéologique » attribuée à la gauche. En toute rigueur, si un gouvernement de gauche souffre d'un déficit de popularité, il devrait lui aussi changer de politique...

Dans le cas de la France sous la V^e République, la difficulté n'est pas très importante : les gouvernements successifs ayant généralement été classés « à droite » avant les élections présidentielles de mai 1981 et ayant le plus souvent fait preuve d'une relative rigueur de gestion, l'existence éventuelle de mesures électoralistes devrait en principe se manifester assez nettement !

1.3. La stratégie économique pré-électorale

La nature des fonctions de popularité n'est pas dépourvue de conséquences en ce qui concerne le choix d'une politique économique par un gouvernement soucieux d'obtenir une victoire électorale lorsque celle-ci lui paraît compromise.

(a) Étant donné l'importance attribuée à court terme au chômage et à l'inflation comme facteurs déterminants de la popularité, ces fonctions se conjuguent spontanément avec les relations de Phillips-Lipsey pour fournir un fondement logique à la stratégie gouvernementale [5].

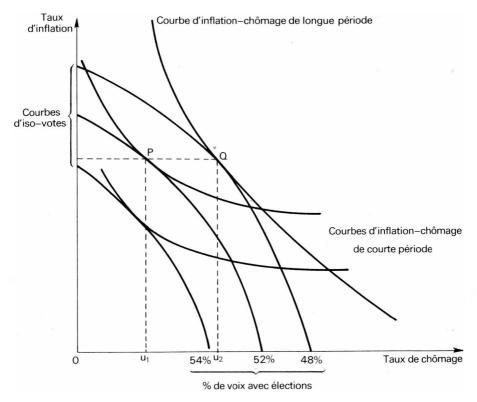
Les dirigeants politiques doivent en effet s'efforcer d'obtenir la combinaison d'inflation et de chômage capable de leur assurer le maximum de popularité et donc de suffrages aux prochaines élections (1). Cette combinaison optimale

⁽¹⁾ Ce point est développé par J. LECAILLON [14].

correspond au point de tangence entre une courbe d'inflation-chômage de courte période et une courbe d'iso-votes (point P du graphique). En effet, plus le chômage est faible, plus la popularité des gouvernants est forte et plus la courbe d'iso-votes correspondante est proche de l'origine; étant donné la forme des courbes utilisées, le point de tangence P est celui qui assurera aux hommes ou aux partis au pouvoir le maximum de suffrages compatible avec la situation économique du moment.

Puisque le taux de chômage correspondant au point $P(u_1)$ est inférieur au taux d'équilibre (u_2) correspondant au point Q de la courbe d'inflation-chômage de longue période, des anticipations inflationnistes se développent qui provoqueront ultérieurement une accélération de l'inflation. Celle-ci pourra être combattue après les élections par la mise en œuvre d'une politique déflationniste.

Un équilibre de longue période est atteint lorsque les taux d'inflation et de chômage restent constants dans le temps. Le gouvernement doit alors choisir un point où la courbe d'inflation-chômage de longue période est tangente à une



courbe d'iso-votes (par exemple Q). Si cette courbe ne correspond pas à au moins $50 \, \%$ des voix, il peut encore tenter d'assurer sa réélection grâce à une politique de relance destinée à réduire le chômage et à rallier des électeurs; après l'élection, il s'emploiera à lutter contre l'inflation déclenchée par la relance en

acceptant une aggravation du chômage. Il recommencera l'opération à l'approche de la consultation suivante. Telle est, pour l'essentiel, l'origine du cycle électoral.

L'explication est séduisante; elle a le mérite de prêter au gouvernement un comportement rationnel : il utilise les moyens propres à supprimer les causes de son impopularité.

(b) Cependant, le modèle manque d'un support empirique incontestable. D'une part, l'existence d'un cycle économique d'origine électorale est difficile à établir faute de pouvoir isoler cette fluctuation particulière des autres formes d'instabilité conjoncturelle [5]. D'autre part, l'expérience montre que les gouvernements hésitent à recourir, en période pré-électorale, aux politiques monétaires et budgétaires classiques qui permettent d'agir sur le niveau de l'activité et le volume de l'emploi, en raison de la longueur de leurs délais d'action et de l'incertitude de leurs résultats [24].

Le renforcement actuel de la contrainte extérieure dans les économies occidentales limite d'ailleurs étroitement les possibilités de relance globale de l'activité [18]. On a donc plus de chances d'assister à une augmentation du volume des transferts ou à des réductions d'impôts avant les élections et, plus généralement, à des mesures capables d'augmenter directement et à court terme le revenu disponible des citoyens : relèvement du minimum vieillesse et des prestations familiales, hausse du SMIC ou des traitements publics, subventions aux agriculteurs, allègement des cotisations sociales et de la pression fiscale... Le train de mesures sociales prises par le gouvernement socialiste à la veille des élections législatives anticipées de juin 1981 peut constituer une illustration de ce type de politique (¹).

Pourtant un problème se pose : si le taux de chômage et la hausse des prix sont les facteurs décisifs du manque de popularité des dirigeants sortants, le relèvement des revenus disponibles de certaines catégories d'électeurs n'est pas un moyen adapté à la fin poursuivie (améliorer l'image de marque des responsables politiques dans l'opinion publique), sauf si ce genre de démagogie prend des proportions considérables. La rationalité de la stratégie électorale du gouvernement n'est plus démontrée. Il n'est donc pas sans intérêt de vérifier sur certains points le réalisme du modèle politico-économique de base.

2. ANALYSE DES FONCTIONS DE POPULARITÉ

Dans les pays démocratiques, la sensibilité de l'électorat à l'évolution de la situation économique constitue un élément essentiel des interactions entre l'économie et la politique. Cette sensibilité est généralement mesurée par les fonctions de popularité.

nº 3, 1981

⁽¹⁾ Les premières mesures économiques et sociales peuvent constituer un atout pour le P.S. aux prochaines législatives, Le Monde, 29 mai 1981.

2.1. Caractéristiques des fonctions de popularité

Avant d'aborder l'expérience française proprement dite, plusieurs remarques préalables s'imposent.

- (a) La cote de popularité des principaux dirigeants politiques, Président de la République et Premier ministre, peut être saisie de deux manières :
- soit en retenant le pourcentage de personnes interrogées qui se déclarent satisfaites de leur action (S);
 - soit en utilisant le rapport : % de satisfaits/% de mécontents (S/M).

Bien que leurs relations soient étroites, ces deux indicateurs n'ont pas la même signification. Dans le premier cas, l'existence d'un excédent de popularité suppose que S soit au moins égal à 50 %; en moyennes annuelles, les Présidents de la République française ont bénéficié d'un tel excédent de 1959 à 1975; ils ont enregistré ensuite des déficits, sauf en 1978. Par contre, la cote annuelle des Premiers ministres a toujours été inférieure à 50 % de satisfaits, sauf en 1970-1971.

Dans le second cas, on élimine les personnes sans opinion; un excédent de popularité suppose simplement la condition : S/M>1. Cette condition a toujours été remplie pour les Présidents jusqu'en 1980. Elle l'a été également pour les Premiers ministres à l'exception des années 1961-1962, 1964 et à partir de 1977 (en moyennes annuelles). La notion d'excédent ou de déficit de popularité peut ainsi varier avec l'indicateur retenu, comme on l'a précédemment souligné.

Pour calculer ces indicateurs, on utilisera ultérieurement les résultats des sondages I.F.O.P.-France-Soir.

(b) La popularité des gouvernants dépend à la fois de facteurs politiques et de facteurs économiques. Les fonctions de popularité sont donc plus correctement spécifiées lorsqu'elles incluent des variables de nature purement politique [23]; malheureusement, il n'existe pas à l'heure actuelle de méthode très sûre pour les intégrer à l'analyse [12]. La plus simple consiste à introduire un trend temporel représentant l'usure du pouvoir; dans certains cas, on cherche à dégager un cycle autonome se déroulant entre deux élections successives et comportant une phase de satisfaction après l'élection, puis un trend décroissant et une remontée de popularité à l'approche des élections suivantes.

Dans le cas français, on discerne une tendance générale au déclin de la popularité des Présidents et des Premiers ministres successifs, quelles que soient les personnalités en cause. Bien entendu, ce déclin n'a pas été régulier; pour en tenir compte, on a introduit dans les estimations une variable « dépréciation » obtenue en régressant l'indice de popularité d'une période par rapport à celui de la période précédente (t-1); autrement dit, on admet que la popularité d'une période dépend en partie de celle qui a été enregistrée au cours de la période antérieure, le coefficient de la variable considérée étant toujours inférieur à l'unité. Quant aux variables économiques, on retient conformément à l'habitude, le taux de chômage (u) (rapport en pourcentage du nombre de chômeurs à la population active), le taux d'inflation (p) et le taux de croissance du revenu disponible réel des ménages (rdm) (1) ou les variations de ces taux.

(c) La longueur de la période d'analyse n'est pas indifférente. Bien que des indices de popularité soient aujourd'hui publiés mensuellement, on calcule le plus souvent des fonctions trimestrielles de popularité, certaines variables économiques, notamment celles relatives aux revenus, n'étant pas connues chaque mois. On est donc amené à établir des moyennes trimestrielles de prix, de chômage et de popularité à partir des données mensuelles existantes. En outre, les estimations des taux de chômage sont d'une qualité très douteuse. On risque enfin, comme on l'a indiqué plus haut, que les personnes interrogées soient influencées par les indicateurs les plus connus et apprécient mal l'évolution à court terme de leurs revenus réels.

On peut tourner la difficulté en prenant du recul et en raisonnant sur la base de moyennes annuelles; les données relatives aux taux de chômage et à la croissance des revenus disponibles deviennent alors beaucoup plus fiables. Toutefois, pour obtenir un nombre suffisant de points, on est obligé de remonter jusqu'au début de la Ve République, c'est-à-dire à l'origine des sondages de popularité. Les indices annuels de popularité sont établis en faisant la moyenne des résultats des sondages d'opinion intervenus dans le courant de chaque année; cette méthode aboutit à un lissage des courbes de popularité qui relègue les coefficients personnels des dirigeants successifs derrière ce que l'on peut appeler « le degré global de consensus politique ».

Compte tenu des informations disponibles en France à l'heure actuelle, on a estimé, à titre d'illustration, des fonctions annuelles et des fonctions trimestrielles de popularité pour les Présidents de la République (PR) et les Premiers ministres (PM).

2.2. Les fonctions annuelles de popularité

Au moment où les calculs présentés ci-dessous ont été effectués, les informations statistiques et comptables couvraient la période de 20 années 1960-1979. Les principaux résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau I.

(a) En ce qui concerne l'indice de satisfaction S (en pourcentage des personnes interrogées), on constate (équation 1) que, pour les Présidents de la République, toutes les variables retenues sont significatives à l'exception du taux de chômage qui n'a même pas le signe négatif attendu; la dépréciation autonome, le taux d'inflation et le taux de croissance du revenu disponible réel des ménages « expliquent » près de 60 % de la variance annuelle de la popularité présidentielle. Les résultats seraient même améliorés si l'on faisait partir l'analyse de l'année 1963, date à partir de laquelle la popularité du général de Gaulle se fixe à des niveaux supportant mieux la comparaison avec celle de ses successeurs.

Par contre, pour les Premiers ministres, aucune variable économique n'est significative (équation 2). Il est vrai que, durant les premières années de la

⁽¹⁾ D'après les comptes nationaux.

28

TABLEAU I Fonctions annuelles de popularité (1960-1979).

| | | | | | Variables économiques explicatives | | | | | | | |
|----------------------------|--|-------------------------------|---|-------------|--|--|---|---|---------|-------------------|------------------|------|
| Numéro de l'équation | Variable expliquée (popularité du PR et du PM) | quée ciation [S ou (S/M) t-1] | Taux de chômage (u) Taux d'inflation (p) | d'inflation | Taux de croissance du revenu réel disponible | $\begin{array}{c} \text{de} \\ \text{croissance} \\ \text{du} \\ \text{revenu r\'eel} \\ \text{disponible} \end{array} \begin{array}{c} \text{Variation} \\ \text{du taux} \\ \text{de ch\^omage} \\ (U_t - U_{t-1}) \end{array}$ | Variation du taux d'inflation $(p_t - p_{t-1})$ | Variation du taux de croissance du revenu | 1 | Tests istiques | ; | |
| | | | | _ | | () | | E1 | | R ² | DW | d. : |
| 1 | % de satisfaits (S) | | | | | | | | | | | |
| | du Président | 34,88 | 0,323 | 0,41 | -0,79 | 1,31 | _ | _ | _ | 0,692 | 1,42 | 16 |
| | | (4,53) | (2,59) | (0,84) | (-3,36) | (3,31) | | | | | | |
| 2 | % de satisfaits du | | | | | | | | | | | ļ |
| | Premier ministre | 12,77 | 0,735 | 0,185 | -0,47 | 0,095 | _ | _ | | 0,52 | 1,85 | 10 |
| | | (1,60) | (4,57) | (0,26) | (-1,35) | (0,16) | | | | | | |
| 3 | Satisfaits/ | İ | | | | | | | | | | |
| | mécontents du | | | | | | | | | | | 1 |
| | Président | 0,53 | 0,67 | _ | _ | - | 0,086 | -0,026 | 0,082 | 0,64 | 1,41 | 1 |
| | | (2,20) | (5,66) | | { | | (0,56) | (-0.86) | (3,04) | | | |
| 4 | Idem | 0,73 | 0,58 | _ | _ | _ | _ | - | 0,090 | 0,62 | 1,47 | 1 |
| | 0.101 | (2,18) | (4,73) | | | | | l | (3,25) | | | |
| 5 | Satisfaits/ | ĺ | | | 1 | | | | | | | |
| | mécontents du | 0.10 | 0.05 | | | | | | 0.064 | 0.50 | | 1. |
| | Premier ministre | 0,18 | 0,85 (7,3) | _ | - | _ | 0,055 | 0,013 | 0,061 | 0,76 | 1,17 | 1 |
| 6 | Idem | (1,07) 0,20 | Q,85 | | | | (0,37) | (0,43) | (0,29) | 0,76 | 1,26 | 1 |
| 0 | тиет | (0,88) | (7,23) | - | _ | _ | _ | _ | 0,058 | 0,76 | 1,20 | 1 |
| 7 | Variation | (0,00) | (1,23) | ! | | | | | (2,19) | | | |
| , | de la popularité | | | | | i | | | | | | |
| | du Président | -0,134 | _ | | | | 0,25 | -0.0373 | 0,088 5 | 0.43 | 1,31 | 1 |
| | au i resident | (-1,59) | | _ | _ | | (1,38) | (-1,01) | (2,77) | 0,75 | 1,51 | ' |
| 8 | Idem PM | -0,016 | _ | _ | _ | _ | 0,066 | 0,0053 | 0,058 | 0,20 | 1,21 | |
| | | (-0,22) | | | _ | _ | (0,43) | (0,17) | (2,14) | 0,20 | 1,21 | 1 ' |

(1) Les chiffres entre parenthèses sont les valeurs des t de Student.

V^e République, la popularité moyenne des Premiers ministres n'a pas été supérieure à celle de R. Barre à la fin des années 1970, malgré la bonne situation économique relative du début des années 1960; l'influence des variables économiques ne s'est affirmée que progressivement au cours du temps [11].

- (b) En ce qui concerne le rapport S/M, les équations 3 à 6, dans les quelles on a remplacé les variables u, \dot{p} et $r\dot{d}m$, par leurs variations d'une année à l'autre, indiquent clairement que seule la variation du taux de croissance du revenu réel est significative: une élévation de ce taux améliore le rapport satisfaits/mécontents, aussi bien pour les Présidents que pour les Premiers ministres. Les autres variables, inflation et chômage, n'ont même pas toujours le signe négatif attendu. Cependant, une grande partie de l'explication est absorbée par la variable autonome de dépréciation.
- (c) Il est alors intéressant de substituer à l'indice de popularité S/M_t sa variation d'une année à l'autre $(S/M_t-S/M_{t-1})$, les seuls facteurs explicatifs étant constitués par les variables économiques, en fait par la variation du taux de croissance du revenu réel (équations 7 et 8). On voit que ces variables n'expliquent que 20 à 40 % de la variance de la popularité des dirigeants, ce qui est d'ailleurs conforme aux observations effectuées à l'étranger [21].

Dans l'ensemble, l'analyse sur données annuelles tend à mettre en valeur l'influence de la croissance des revenus réels; elle ne confirme pas le rôle privilégié traditionnellement attribué à l'inflation et au chômage.

2.3. Les fonctions trimestrielles de popularité

L'intérêt des estimations trimestrielles est qu'elles permettent de disposer d'un plus grand nombre de données, ce qui autorise certains découpages chronologiques. Dans ces estimations, le taux d'inflation (p) est représenté par l'augmentation (%) de l'indice moyen des prix de détail d'un trimestre à l'autre. En ce qui concerne les revenus réels, on dispose désormais d'évaluations trimestrielles [10] du pouvoir d'achat des salaires nets des ménages, des revenus salariaux et sociaux et du revenu disponible brut des ménages; on dispose également d'une évaluation trimestrielle du taux de salaire horaire moyen (toutes catégories) que l'on peut déflater par l'indice des prix pour obtenir un taux de salaire réel. A partir de là, il est facile de calculer des taux de croissance en pourcentage par trimestre. De tous les indicateurs cités, c'est le taux de croissance du salaire horaire réel qui aboutit aux estimations les plus significatives ou les moins mauvaises dans les fonctions de popularité. Il est vrai que l'évolution de ce taux est plus régulière que celle du revenu disponible des ménages, ce dernier subissant notamment des prélèvements périodiques, par exemple de nature fiscale. Par ailleurs, il est concevable qu'à l'échelle trimestrielle, l'évolution des revenus soit la mieux perçue au niveau des « feuilles de paie » et que le recul ne soit pas suffisant pour apprécier l'évolution effective des niveaux de vie. On a donc retenu le taux de croissance trimestrielle du salaire réel horaire (s/p) (entreprises non financières, non agricoles).

En ce qui concerne le chômage, il a été nécessaire de calculer des taux en rapportant la moyenne trimestrielle des demandes d'emploi non satisfaites à la

population active trimestrielle évaluée par interpolation à partir des résultats des enquêtes annuelles. Cet indicateur est très fragile; les données antérieures à 1972 sont sous-estimées, ce qui aboutit à une accentuation du rythme d'accroissement temporel des taux ainsi obtenus.

Sous ces réserves, on obtient les résultats rassemblés sur le tableau II; les indices de popularité S/M qui fournissent les meilleures estimations y sont seuls présentés.

- (a) Prenant pour point de départ les 44 trimestres couvrant les septennats de G. Pompidou et V. Giscard d'Estaing (fin 1969 à fin 1980), on constate que pour ces deux Présidents comme pour leur Premier ministre, le taux d'inflation et le taux de chômage ont joué un rôle significatif dans l'évolution de leur popularité. Étant donné la forte corrélation existant entre les popularités présidentielles et ministérielles, la popularité moyenne (POP) de tous les dirigeants subit les mêmes influences. Dans l'ensemble, plus de 80 % de la variance de la popularité est expliquée par la dépréciation autonome, l'inflation et le chômage (équations 9 à 11), ce qui est tout à fait conforme au modèle de base, mais contredit les conclusions des estimations annuelles.
- (b) Si, pour rendre plus homogène l'environnement général, on ne fait partir l'analyse que du début de l'année 1973, les résultats sont différents. La popularité moyenne des Présidents et des Premiers ministres, très représentative du comportement de chaque popularité particulière, paraît s'expliquer essentiellement par le taux de chômage et la croissance du salaire réel : la dépréciation autonome et le taux d'inflation cessent d'être significatifs (équation 12). Il faut dire que le trend de la popularité et l'évolution du chômage sont étroitement corrélés (r = -0.98) au cours de la période considérée. Si, pour éliminer les effets de trend, on raisonne sur la variation des variables économiques (équation 13), l'influence du chômage cesse d'être significative; seule subsiste celle de la variation du taux de croissance des salaires; mais la variable dépréciation absorbe une grande partie de l'explication. Pour l'éliminer, on substitue à la popularité moyenne sa variation trimestrielle $(\overline{POP}_t - \overline{POP}_{t-1})$ (équation 14) : la seule variable économique significative est la variation du taux de croissance des salaires réels; elle « explique » le quart de la variation de la popularité moyenne des dirigeants. Ces résultats sont conformes à ceux qui découlaient des estimations annuelles.
- (c) Si, au contraire, on étend l'analyse à l'ensemble de la période pour laquelle on dispose d'informations suffisantes (1963-1980), ce qui oblige par prudence à ne retenir que l'évolution trimestrielle de la popularité des Présidents (équations 15 à 17), on note que la quasi-totalité de l'explication est fournie par la dépréciation autonome; le poids des variables économiques est insignifiant.

On aboutit à une semblable conclusion lorsque, sur la période 1971-1980 au cours de laquelle on enregistre une baisse continue de la popularité des gouvernants, on cherche à expliquer le rapport au trend de cette popularité (équation 18). Les déviations par rapport à une tendance au déclin supposée autonome ne doivent pratiquement rien aux variables économiques retenues.

TABLEAU II

Fonctions trimestrielles de popularité.

| Numéro | | | Dépréciation | | Vari | | Tests statistiques | | | | | |
|-----------------------|--|--------------------------|--------------------------|---|---|----------------------------|-----------------------|-------------------|----------------------------|----------------|------|-------|
| de l'équa- tion | Variable expliquée (popularité) | Constante | | \mathbf{U}_t | \dot{p}_t | (\$/p) t | $U_t - U_{t-1}$ | $p_{t-}p_{t-1}$ | $\frac{(s/p)t}{-(s/p)t-1}$ | R ² | DW | d. l. |
| 9 | (SM) – PR | 1,23 | 0,58 | -0,08 | -0,104 | -0,074 | - | _ | _ | 0,78 | 2,12 | 40 |
| 10 | (SM)-PM | (6,22) 1,48 (8,79) | (8,10) 0,43 (7,29) | $ \begin{array}{c c} (-3,76) \\ -0,137 \\ (-6,39) \end{array} $ | $ \begin{array}{c c} (-2,12) \\ -0,142 \\ (-2,98) \end{array} $ | (-0,12) 0,031 (0,54) | - | _ | - | 0,84 | 2,03 | 40 |
| 11 | PÕP | 1,20 (7,1) | 0,55 (8,9) | -0,096 $(-4,8)$ | $ \begin{array}{c c} -0.10 \\ (-2.31) \end{array} $ | 0,026 (0,48) | - | _ | - | 0,83 | 2,13 | 40 |
| 12 | PŌP | 1,54 (9,7) | 0,046 (0,58) | $ \begin{array}{c c} -0,12 \\ (-7,31) \end{array} $ | -0,076 $(-0,21)$ | 0,145 (3,91) | _ | _ | - | 0,78 | 1,60 | 27 |
| 13 | PŌP | 0,204 (1,88) | 0,815 (9,76) | - | - | - | -0,046 $(-0,37)$ | -0,016 $(-0,40)$ | 0,072 (2,41) | 0,75 | | 27 |
| 14 | $P\bar{O}P_t - P\bar{O}P_{t-1}$ | -0,025 ($-0,78$) | | - | | · —ı = | -0,068 $(-0,54)$ | 0,071 (1,74) | 0,124 (4,01) | 0,24 | 2,34 | 28 |
| 15 | (SM) – PR | 0,707 (4,53) | 0,673 (9,54) | -0.052 (-2.82) | -0.02 (-0.56) | 0,017 (0,43) | - | - | - n | 0,65 | 1,96 | 66 |
| 16 | (SM) – PR | 0,315 (2,28) | 0,82 (10,9) | - | - | - | -0.11 (-0.50) | -0,063 (-0,97) | 0,003 7 (0,10) | 0,62 | 2,22 | 66 |
| 17 | Variation de la popularité du Président | 0,008 (-0,19) | _ | | | _ | 0,132 (0,63) | -0,115 (-1,86) | -0,0025 (-0,07) | 0,026 | 2,42 | 67 |
| 18 | Popularité moyenne (rapport au trend) | 1,02 (31,6) | - | - | | - | -0,064 ($-0,46$) | 0,027 (0,65) | 0,04 (1,29) | 0,03 | 0,90 | 36 |

2.4. L'instabilité des fonctions de popularité

Les remarques précédentes confirment une observation désormais assez généralement admise : comme les relations de Phillips, les fonctions de popularité sont des relations instables [12]. Cette instabilité peut s'expliquer, soit par une mauvaise spécification des variables, notamment des variables purement politiques, soit encore par une modification dans le temps des paramètres des variables explicatives. Dans les deux cas, elles rendent aléatoire l'utilisation à des fins prévisionnelles des relations estimées.

En ce qui concerne l'expérience française, deux observations complémentaires peuvent être faites :

- (a) La première vise l'importance des effets de trend. Il existe, surtout depuis la fin de la phase de croissance rapide d'après-guerre, une corrélation élevée entre la conjoncture économique matérialisée par le taux de chômage et le déclin régulier de la popularité des dirigeants de la V° République. La question qui se pose est de savoir si l'on doit éliminer ces effets de trend, ce qui tend à réduire considérablement l'influence des variables économiques dans les fonctions de popularité, ou si l'on doit au contraire expliquer « l'usure du pouvoir » par les manifestations de la phase de baisse du cycle long de Kondratieff [17]. Il n'est pas sans intérêt de constater à ce propos que toutes les phases de baisse de ce cycle depuis le xix^e siècle (1815-1848; 1872-1896; 1920-1940; 1965 ou 1968-198...) ont été marquées par un glissement « vers la gauche » du régime politique et il n'est pas exclu que des convergences existent entre les évolutions économiques et politiques de longue période. Orienter l'analyse dans cette direction serait toutefois sortir des limites du modèle de base.
- (b) La seconde observation concerne la stratégie pré-électorale des gouvernants. Compte tenu des informations partiellement contradictoires fournies par les fonctions de popularité, cette stratégie peut finalement revêtir plusieurs modalités différentes :
- ou bien les gouvernants estiment que l'importance du chômage ou la croissance des revenus réels jouent un rôle décisif dans la perspective de leur réélection; dans ce cas, ils envisageront, comme le veut le modèle de base, une relance de l'activité dans le but d'élever le taux de croissance de la production et des revenus et d'améliorer l'emploi. Les conséquences de cette relance en termes de prix et d'équilibre des paiements extérieurs pourront exiger le recours à une politique déflationniste après les élections;
- ou bien, ils préfèrent agir uniquement sur les revenus disponibles en opérant des transferts, globalement en faveur des ménages (seuls électeurs) et au détriment des autres agents (administrations, entreprises) et, éventuellement, entre catégories de ménages. Dans ce cas, il n'y a ni relance directe de l'activité, ni action sur le taux de croissance et le taux de chômage, mais simples modifications de la répartition du revenu national au rythme des échéances électorales;
- ou bien, ils jugent que la désignation des variables économiques déterminantes n'est pas suffisamment précise ou que leur influence véritable n'est pas assez importante pour justifier la mise en œuvre d'une véritable politique

économique pré-électorale, hormis des mesures ponctuelles dont la portée est rarement décisive. Dans cette éventualité, ils ne remettent pas en cause leur gestion antérieure, même s'ils souffrent d'un déficit de popularité. L'existence même d'un cycle électoral devient alors très douteuse.

Le choix entre ces différentes stratégies peut être révélé par les fonctions de politique économique.

3. EXPANSION OU REDISTRIBUTION?

Dans le modèle de base, les gouvernants désireux d'accroître leurs chances de réélection sont supposés mettre en œuvre une politique expansionniste destinée à réduire le chômage et à stimuler la croissance ([5], [23]); seule une accélération immédiate de l'inflation pourrait s'opposer à l'amélioration de leur popularité; mais il est admis que les effets pervers sur les prix ne se manifestent qu'avec retard, c'est-à-dire après les élections.

3.1. Modalités de l'analyse

Les instruments de cette politique expansionniste consistent essentiellement en une augmentation des dépenses publiques et un allègement des impôts. Cependant, l'accroissement des transferts en faveur des ménages est également évoqué, ce qui implique la mise en œuvre d'une politique redistributive dont l'objet n'est pas nécessairement la relance de l'activité. D'une manière générale, l'accroissement des dépenses publiques et des prestations sociales d'une part, l'allègement des impôts et cotisations d'autre part, peuvent simplement s'analyser comme un transfert temporaire de revenu des administrations aux ménages. Une véritable politique de relance ne pourrait sans doute pas intervenir indépendamment du recours à des mesures d'expansion monétaire.

Dans ces conditions, on peut considérer trois sortes de fonctions : une fonction de déficit budgétaire, une fonction de transferts et une fonction de liquidité.

Les informations budgétaires et comptables nécessaires à l'estimation de telles fonctions étant généralement d'ordre annuel, il n'était pas possible de ne prendre en considération que les années au cours desquelles les gouvernants ont enregistré un net déficit de popularité; le nombre d'observations aurait été trop réduit. On a donc retenu l'ensemble de la période 1960-1979 en introduisant directement les indices S ou S/M comme variables explicatives dans les fonctions de politique et en recherchant dans chaque cas si elles étaient significatives et si elles avaient le signe attendu. Toute difficulté n'est cependant pas supprimée pour autant, car il subsiste un risque de circularité dans le raisonnement : la popularité des gouvernants découlant en partie de la situation économique, rien ne garantit qu'elle intervient à son tour comme cause dans l'évolution de variables liées elles aussi à cette situation.

n° 3, 1981

On peut, dans une certaine mesure, réduire ce risque en introduisant un décalage temporel : comme les élections ont habituellement lieu au printemps, les indices de popularité qui peuvent inciter un gouvernement à prendre des mesures électoralistes ne peuvent logiquement, en raison des délais d'intervention, être ceux de l'année électorale; on a donc systématiquement retenu, dans toutes les estimations de fonctions annuelles, les indices S ou S/M de l'année t-1. Bien entendu, cette façon de procéder n'élimine pas totalement le problème de circularité qui est d'ailleurs inhérent au modèle de base puisque les fonctions de politique sont interprétées comme des fonctions de réaction.

Quant à la variable auxiliaire représentant le temps restant à courir jusqu'aux prochaines élections législatives ou présidentielles (n), elle prend la valeur zéro pour chaque année électrorale, 1 pour l'année précédente, etc. En données annuelles, sa valeur ne dépasse pas 4; elle s'écrit n_L lorsqu'on ne retient que les années d'élections législatives à l'exclusion des présidentielles.

3.2. La fonction de déficit budgétaire

Une politique expansionniste par l'intermédiaire de l'augmentation des dépenses publiques doit respecter plusieurs contraintes.

Il faut d'abord tenir compte de l'influence des administrations ou de la bureaucratie qui cherchent en permanence à accroître leur budget et à résister à tout bouleversement de la structure des dépenses; il existe en quelque sorte, sinon une tendance normale à la croissance des dépenses publiques, du moins une quasi-impossibilité de réduire le volume d'activité des administrations. Pour tenir compte de cette contrainte, on supposera que les dépenses publiques doivent croître au même rythme que l'inflation et que l'activité économique générale; autrement dit, on admettra que les dépenses publiques sont pratiquement indexées sur le PIB aux prix du marché.

Mais il faut aussi tenir compte d'une contrainte d'équilibre : les dépenses doivent être couvertes par des recettes; l'augmentation des dépenses et la réduction des recettes ne peuvent s'opérer simultanément que dans d'étroites limites. Dès lors, la variable intéressante n'est pas le montant des seules dépenses, mais le solde du budget de l'État. On a donc retenu comme indicateur le solde général du budget (SB) en pourcentage du PIB (¹); ce solde a presque constamment été négatif; il s'agit en réalité d'un déficit.

(a) Pour expliquer ce déficit, l'équation 19 du tableau III indique que seule la popularité du Premier ministre en t-1 est significative : plus cette popularité est faible, plus le déficit budgétaire est important, ce qui peut constituer une présomption en faveur de l'existence d'une politique de séduction de l'opinion. Par contre, la variable n n'a pas le signe attendu : le déficit paraît d'autant plus élevé que l'échéance électorale est plus lointaine ce qui contredit une des hypothèses centrales de la théorie du cycle électoral.

⁽¹⁾ Cette variable est calculée par l'I.N.S.E.E.; cf. Tableaux de l'économie française, 1980, p. 149.

TABLEAU III
Fonctions budgétaires et monétaires.

| Numéro de l'équation | Variable expliquée | Constante | $S-PR_{t-1}$ | S-PM _{r-1} | (S/M) -PR _{i-1} | (S/M) $-PM_{t-1}$ | d'ar jusqi proch | mbre inées u'aux naines | Variation du PIB en valeur | Tests | s statist | iques |
|----------------------------|--|------------------|-------------------|---------------------|-----------------------------|----------------------|------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------|-----------|-------|
| requarion | | | | | | | élect (n) | ions (n_1) | (y) | R ² | DW | d.1. |
| 19 | Solde du budget de l'État (en % du PIB) SB | -2,04 (-1,01) | -0.027 (-0.93) | 0,07 (2,73) | _ | | -0,206 (-1,26) | | _ | 0.30 | 1,70 | 17 |
| 20 | Idem | -3.21 (-0.80) | -0.016 (-0.56) | 0,071 (2,78) | | - | _ | 0,147 | - | 0,30 | 1,67 | 17 |
| 21 | Idem | -2,49 (-4,08) | - | - | - | 1,09 (3,48) | - | 0,102 (1,55) | - | 0,39 | 1,92 | 18 |
| 22 | Transferts nets: T (en % du revenu primaire des ménages) | -3,10 (-2,11) | 0,04 (1,89) | -0,058 (-3,09) | - | - | | -0.033 (-0.40) | | 0,36 | 1,56 | 17 |
| 23 | Taux de liquidité : M/Y | 0,23 (2.0) | 0,0034 (3.25) | -0,023 (-2,59) | - | - | | 0,022 (-0,53) | | 0.42 | 0,38 | 17 |
| 24 | Taux de croissance de la masse monétaire: m | -15.8 (-0.82) | 0,156 (1,14) | -0,132 (-1,11) | | | _ | -0,36 (-0,67) | 0,65 (1,92) | 0.31 | 2,03 | 16 |
| 25 | Idem _. | -2,25 (-0,43) | * I | - | 4,29 (3,20) | -2,28 (-1,50) | H | -0.22 (-0.43) | 0,67 (2,05) | 0,35 | 2,01 | 16 |

(b) Puisque la popularité du Président ne paraît pas en cause, il a semblé intéressant d'éliminer de l'analyse les élections présidentielles; en effet, celles de 1965 peuvent être considérées comme ayant été une formalité pour le Général de Gaulle; celles de 1969 et de 1974 n'ont pu être anticipées et ne pouvaient donc faire l'objet d'une longue opération de séduction. Il en ira peut-être autrement à l'avenir...

Dans l'équation 20, la variable auxiliaire n_L , bien que peu significative, a au moins le signe attendu : le déficit est d'autant plus élevé que l'élection est plus proche. On améliore l'estimation en remplaçant l'indice de satisfaction $S-PM_{t-1}$ par le rapport $S/M-PM_{t-1}$ (équation 21).

On peut donc suggérer avec prudence que lorsque la popularité du Premier ministre fléchit et que les élections législatives approchent, une tendance au « laxisme » budgétaire est une éventualité à prendre en considération.

3.3. La fonction de transferts

En matière de redistribution à des fins électorales, la principale variable stratégique est constituée par les transferts nets aux ménages (¹) puisque, de toutes les grandes catégories d'agents, seuls les ménages regroupent des électeurs. Ces transferts consistent en prélèvements fiscaux et sociaux et en distribution de prestations. D'une manière générale, les transferts nets sont négatifs : les prélèvements dépassent toujours les prestations, les services collectifs étant indivisibles.

T représentant les transferts nets en pourcentage du revenu primaire des ménages (tableau III), l'équation 22 montre que, comme pour la fonction de déficit budgétaire, seule la popularité du Premier ministre paraît exercer une influence : plus cette popularité est faible, moins les prélèvements nets sur les revenus des ménages sont importants; cependant, la variable proximité des élections n'est pas significative. L'estimation est de moins bonne qualité lorsqu'on remplace S par S/M.

Ainsi, l'estimation des fonctions de déficit budgétaire et de transferts, qui s'appuient sur des données de nature différente, aboutit à une même conclusion : une baisse de popularité du Premier ministre paraît justifier une augmentation du poids du déficit budgétaire (par rapport au PIB) et un allègement des prélèvements nets sur les revenus des ménages; elle suggère l'existence d'une redistribution en faveur des ménages et au détriment de l'ensemble des administrations. Il est par contre difficile de maintenir qu'une telle redistribution s'intensifie à l'approche des élections législatives, la variable $n_{\rm L}$ n'étant jamais statistiquement significative; il s'agirait plutôt d'assurer un certain niveau de popularité des gouvernants, même en dehors des années d'élections...

⁽¹⁾ D'après les Comptes de la nation.

3.4. La fonction de liquidité

Peut-on interpréter ces résultats comme la preuve de l'existence d'une politique expansionniste destinée à relancer l'activité et à augmenter l'emploi ? La croissance continue du taux de chômage en France depuis 1968 ne permet guère de répondre par l'affirmative.

(a) Partant de l'hypothèse qu'une politique expansionniste s'accompagne d'une augmentation du taux de liquidité de l'économie, appelons M les disponibilités monétaires et Y le PIB en valeur. Le rapport M/Y mesure ce degré de liquidité.

Dans la fonction de liquidité matérialisée par l'équation 23 (tableau III), seuls les deux indicateurs de popularité des Présidents et des Premiers ministres sont significatifs, mais avec des signes contraires, ce qui pose un problème d'interprétation. Cependant, la faible valeur de DW révèle une autocorrélation positive des erreurs. Les résultats sont encore moins bons lorsqu'on remplace les indicateurs S par S/M.

(b) Dans ces conditions, on a isolé la variation annuelle (%) de la masse monétaire (\dot{m}) et fait entrer la variation (%) du PIB en valeur (\dot{y}) parmi les variables explicatives.

Il ressort de l'équation 24 que les variations annuelles de la masse monétaire subissent bien l'influence des besoins de l'économie représentés par la croissance du PIB aux prix courants; mais cette influence reste limitée (le coefficient de la variable \dot{y} est nettement inférieur à l'unité); en fait, la masse monétaire a augmenté plus vite que le PIB avant 1969 et moins rapidement ensuite... En revanche, aucune des variables de popularité n'est significative.

(c) Par contre, si l'on substitue les rapports S/M aux indices de satisfaction S pour mesurer la popularité des gouvernants (équation 25), la popularité du Président de la République redevient significative : plus cette popularité est élevée en t-1, plus la croissance de la masse monétaire semble stimulée. Qu'il s'agisse ou non d'une « illusion statistique », on ne peut pas conclure en faveur de l'hypothèse d'une politique expansionniste à des fins électorales puisqu'une telle politique suppose une chute ou un déficit préalables de popularité.

On doit donc s'en tenir à l'idée que si les gouvernements ont pu chercher à améliorer les revenus disponibles des citoyens en prévision des échéances politiques, ils se sont limités à des opérations de redistribution par l'intermédiaire des budgets publics à l'exclusion de mesures susceptibles de stimuler directement l'activité économique.

4. SITUATION POLITIQUE ET RÉPARTITION DES REVENUS

La mise en œuvre éventuelle d'opérations de redistribution à des fins d'ordre électoral incite à élargir le cadre de la réflexion. S'il s'agit en effet d'améliorer temporairement le pouvoir d'achat de certaines catégories de citoyens, il est concevable d'intervenir non seulement par le moyen des transferts, mais

n° 3, 1981

37

également au stade de la répartition primaire. Dans les deux cas, la résultante globale doit consister en une augmentation de la part relative des ménages au détriment des autres agents (entreprises, administrations, extérieur), c'est-à-dire des secteurs institutionnels non électeurs.

Au stade de la répartition primaire, le revenu de facteur dominant, celui qui intéresse la majorité des électeurs, est bien entendu le salaire. Une poussée des salaires due à un relèvement du SMIC, des traitements publics ou à un laxisme général en matière de rémunérations, est sans doute le moyen le plus immédiat d'obtenir l'adhésion d'un grand nombre de personnes. Le problème posé est donc celui des fonctions de salaires et des fonctions macroéconomiques de répartition qui en découlent plus ou moins directement [3].

Comme précédemment, l'analyse peut porter sur des variables annuelles; mais les données disponibles permettent également d'estimer des fonctions trimestrielles.

4.1. Étude annuelle

Du point de vue de la répartition fonctionnelle, la stabilité du partage entre le travail et les autres facteurs est assurée lorsque les salaires réels varient proportionnellement à la productivité du travail, autrement dit lorsque les salaires nominaux augmentent strictement avec les prix et la productivité.

(a) L'intervention des variables politiques est-elle en mesure de modifier cette relation ?

Soit \vec{w} l'augmentation annuelle (%) des taux de salaires horaires ouvriers, \vec{r} l'accroissement (%) de la productivité apparente du travail et \vec{p} le taux d'inflation. Sur la période 1960-1979, on obtient des équations de salaires qui sont également des équations de répartition (les valeurs des indices de popularité des gouvernants étant toujours celles de l'année t-1) (tableau IV).

Comme il fallait s'y attendre, les équations 26 et 27 révèlent la forte influence du taux d'augmentation des prix affecté d'un coefficient supérieur à l'unité, ce qui peut suggérer la présence d'anticipations inflationnistes ou de mécanismes cumulatifs de diffusion des hausses de salaires. Par contre, les variables de popularité ne sont pas significatives et sont dotées de signes contraires. Cependant, la proximité des élections législatives paraît jouer un rôle : plus les élections sont proches, plus est forte la hausse des salaires nominaux.

(b) Si l'on revient à une approche plus traditionnelle en éliminant les variables de popularité non significatives et en intégrant le taux de chômage (u), on obtient l'équation 28 dans laquelle la variable n_L mérite encore considération à côté des prix, de la productivité et du chômage.

Cependant, on introduit parfois dans l'étude des variations de salaires une variable supplémentaire exprimant les rapports de force entre partenaires sociaux; la seule disponible pour l'année 1968 est le nombre des journées perdues du fait des grèves (JPG, mesuré en millions). La prise en compte de cette grandeur (équation 29) a pour principale conséquence de rendre moins

significative la variable n_L dont il convient de souligner l'instabilité (1). Ainsi se trouve éliminée de la fonction de salaires toute influence des facteurs électoraux (2). Pour échapper à cette conclusion négative, il faudrait supposer que ces facteurs s'expriment par l'intermédiaire des variables sociales, autrement dit que les grèves et les revendications sont plus nombreuses et plus souvent couronnées de succès en période électorale (3).

(c) Ces différentes observations sont-elles confirmées au niveau de la répartition globale du revenu national? Pour répondre à cette question, il est intéressant de s'attacher aux déterminants de la part relative des salaires ou de la part des ménages qui est étroitement liée à la précédente.

Sur la période 1960-1979, on constate en effet l'existence d'une corrélation élevée (r=0.94) entre la part relative des salaires dans le revenu national (déflatée par le taux de salariat) et la part relative des ménages dans ce même revenu national, après transferts fiscaux et sociaux. Puisqu'il s'agit d'un revenu disponible net, le comportement de cette part résume toutes les influences subies au stade de la répartition primaire comme de la redistribution. C'est donc elle que nous retiendrons.

Comme la part salariale, la part des ménages (RM/RN) varie avec la conjoncture : en raison de phénomènes d'inertie bien connus, elle se réduit durant les phases d'expansion et s'accroît en période de dépression; il faut donc introduire dans les estimations un indicateur conjoncturel, le taux de croissance annuel du PIB en volume (g). On aboutit à l'équation 31 du tableau IV : la part relative des ménages fluctue bien en sens inverse du taux de croissance, mais également de la popularité du Premier ministre en t-1; on retrouve donc une indication déjà fournie par les fonctions de déficit budgétaire et de transferts; cependant, la valeur de DW est faible, si bien qu'un doute subsiste sur la valeur des résultats obtenus. Si l'on remplace la part des ménages par sa variation d'une année à l'autre (équation 32), la valeur de DW est nettement améliorée, mais les variables politiques cessent d'être significatives.

Il importe d'ailleurs de souligner que la variation annuelle (%) du revenu disponible réel des ménages (rdm), qui est un des facteurs déterminants de la popularité annuelle des gouvernants, paraît échapper elle aussi à l'action des variables politiques (équation 33). Seul le taux de croissance du PIB en volume exerce une certaine influence positive; mais le pouvoir explicatif de la relation demeure faible.

n° 3, 1981

⁽¹⁾ Un test effectué sur les variations du SMIC livre des résultats similaires.

⁽²⁾ Sur la période 1922-1957 qui, si l'on exclut les années de guerre, couvre la fin de la III^e République et toute la IV^e, la même estimation confirme le rôle déterminant des prix dans la hausse des salaires et accessoirement celle des grèves. Aucune des autres variables retenues n'est significative à commencer par $n_{\rm L}$ qui n'a même pas le signe attendu (équation 30 du tableau IV). (Des élections législatives ont eu lieu en 1924, 1928, 1932, 1936, 1946, 1951 et 1956.)

⁽³⁾ C'est l'hypothèse suggérée par Ch. MORRISSON et P. COHEN-TANUGI [19].

| Numéro de l'équation | Variable expliquée | Const. | $S-PR_{t-1}$ | $S-PM_{r-1}$ | (S/M)PR _r |
|----------------------------|--|---|------------------|-------------------|----------------------|
| | Variation en % des taux de salaires des ouvriers (W) | | -0,04 (-1,04) | 0,046 (1,37) | = |
| 27 | Idem | $\begin{pmatrix} -0.017 \\ (-0.01) \end{pmatrix}$ | - | **Description | -0.38 (-1.06) |
| 28 | I dem | 0,238 (0,23) | _ | - | _ |
| 29 | I dem | 1,45 (1,51) | _ | ~ | ~ |
| 30 | I dem | 2,78 (0,84) | _ | | - |
| 31 | Part des ménages (%) dans le revenu national (RM/RN) | 0,836 (61,2) | _ | _ | -0,0025 (-0,56) |
| 32 | Variation de la part des ménages d'une année à l'autre | (-0.83) | 0,053 (1,43) | 0,007 5 (0,23) | - |
| 33 | Variation en % du revenu des ménages (rdm) | 1,98 (1,14) | | _ | 0,58 (1,04) |

Les observations effectuées à partir des fonctions de salaires semblent donc confirmées : les facteurs politiques et électoraux ne paraissent pas en mesure d'infléchir sensiblement le comportement de la répartition; bien entendu cette conclusion n'est valable qu'au niveau macroéconomique et pour une période d'analyse annuelle.

4.2. Étude trimestrielle

Certaines fonctions peuvent faire l'objet d'estimations trimestrielles. C'est notamment le cas des fonctions de salaires. La question étant de savoir si, à l'approche des élections, les gouvernants souffrant d'un déficit de popularité prennent des mesures en vue de favoriser le relèvement des salaires (¹), il convenait de se placer dans le cadre d'une phase historique caractérisée par une insuffisance de popularité des dirigeants politiques et de rechercher si, au cours

⁽¹⁾ La relation entre hausse des salaires nominaux et popularité des gouvernants est toujours positive; cf. [16].

EAU IV Illes de répartition.

| (S/M) PM _{i-1} | Taux d'infl. | Taux de croiss. produc- | Taux de chômage | Journées perdues grève | Taux de croiss. PIB | NL (¹) | Tests statistiques | | | |
|-------------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------|-----------------------|------|------|--|
| | (p) | tivité (r) | (u) | (JPG) | en volume (g) | | R ² | DW | d.1. | |
| | 1.27 (17.5) | 0,51 (3,06) | | | | -0,284 (-1.90) | 0.928 | 1,80 | 15 | |
| 0.69 (0.59) | 1,25 | 0.63 (4.08) | - | - | - | -0.25 (-1.83) | 0,94 | 1,87 | 15 | |
| - | 1,40 (21,5) | 0.60 (3,8) | -0.365 (-2.58) | - | - | -0.27 (-1.90) | 0.936 | 1.98 | 15 | |
| - | 1.36 (22,2) | 0.37 (2.47) | -0.405 (-3.04) | 0.013 (2.19) | _ | -0.19 (-1.46) | 0.943 | 1.70 | 15 | |
| _ | (8.25) | 0.15 (0.65) | -0.30 (-0.28) | 0,26 (1,72) | - | 0,33 (0,38) | 0.76 | 2.11 | 23 | |
| -0.015 (-2.93) | _ | _ | _ | _ | -0,007 (-4,74) | -0.0003 (-0.18) | 0.75 | 1,29 | 16 | |
| - | _ | _ | _ | - | 0,44 (-3,39) | -0.122 (-0.84) | 0.32 | 2,05 | 16 | |
| 0.43 (0.68) | _ | - | _ | = | 0,41 (2.15) | -0.30 (-1.41) | 0,385 | 2,31 | 16 | |

de cette phase, une liaison existait entre le rythme de la hausse des rémunérations et la variable auxiliaire n.

En France, si les indices de popularité se sont détériorés avec le développement de la crise, le pourcentage de personnes satisfaites du Président de la République (S) n'est pas descendu au-dessous de 50 % avant le début de l'année 1979; des déficits temporaires se sont néanmoins manifestés en 1974 et 1977. Quant au rapport satisfaits/mécontents (S/M), il est resté supérieur à l'unité jusqu'à la fin de l'année 1980. En revanche, pour les Premiers ministres, la proportion de satisfaits est descendue définitivement au-dessous de 50 % dès la fin de l'année 1972; quant au rapport S/M, il est passé au-dessous de l'unité à la fin de l'année 1976, avec la constitution du gouvernement Barre.

Pour disposer d'un nombre suffisant d'observations, on a donc retenu la période 1973-1980; cette période coïncide avec le ralentissement de la croissance; du point de vue statistique, elle concorde avec la nouvelle série des taux de salaires horaires ouvriers publiée par le ministère du Travail.

(a) Quels ont été les facteurs déterminants de la variation des taux de salaires nominaux (% par trimestre) durant la période choisie?

On a retenu deux définitions de ces taux :

- l'un est le taux horaire moyen toutes catégories dans les entreprises non financières non agricoles, calculé par l'I.N.S.E.E. pour les comptes nationaux trimestriels (s); c'est ce taux qui a été utilisé dans les fonctions trimestrielles de popularité présentées plus haut;
- l'autre est le taux horaire des ouvriers de plus de 18 ans payés au temps (ministère du Travail) déjà employé dans les fonctions annuelles de salaires (w).

Les équations du tableau V indiquent que ces taux subissent, comme il fallait s'y attendre, l'influence positive de la hausse des prix (p) et l'action négative du taux de chômage (u) ou du rapport des demandes aux offres d'emploi non satisfaites (U/V) (1). En ce qui concerne le taux horaire moyen dans les entreprises non financières, les équations 34 et 35 suggèrent l'existence d'une relation négative avec les grèves (1) et d'une relation positive avec la variable n; autrement dit, la hausse des salaires serait d'autant plus rapide que les élections seraient plus éloignées et que les journées de grèves seraient moins nombreuses!

Les équations 37 et 39 montrent au contraire que la croissance des taux de salaires ouvriers est en relation positive avec les journées de grève; quant à la variable proximité des élections, elle a cette fois le signe négatif que l'on pouvait attendre, mais on ne peut la considérer comme significative; l'élimination des élections présidentielles (la variable n_L étant substituée à n) ne modifie pas cette constatation (équation 38).

Il n'y a pas nécessairement contradiction entre ces résultats dans la mesure où, sous l'effet d'un mécanisme de diffusion, les taux de salaires ouvriers peuvent être considérés comme moteurs de l'ensemble des hausses de rémunérations; les différences de signes concernant notamment les grèves s'expliqueraient alors par un simple décalage temporel.

Par contre, l'influence des élections soulève un problème; si cette influence existait, elle devrait se traduire par une accélération de la hausse avant les élections (n faible) et non pas après (n élevé). L'explication peut découler de la spécification de la variable n: lorsqu'on raisonne sur des données trimestrielles, cette variable prend brutalement des valeurs élevées (12 ou 14) au cours des trimestres qui suivent immédiatement une élection de portée nationale; une estimation sur données logarithmiques a dans ce cas l'avantage « d'amortir » le comportement de la variable considérée. Or, les équations logarithmiques 36 et 40 montrent que seuls les taux d'inflation et de chômage restent significatifs pour expliquer les variations des différents taux de salaires; le nombre des journées de grèves et l'approche des élections n'exercent pratiquement plus aucune influence et l'on retombe finalement sur les équations macroéconomi-

⁽¹⁾ Moyennes trimestrielles; en ce qui concerne les journées de grève le chiffre du 3^e trimestre est celui de septembre, les grèves étant rares en juillet et août en raison des congés payés.

TABLEAU V

Fonctions trimestrielles de salaires.

| Numéro de l'équa- | Variable expliquée | Const. | Taux d'infl. | Taux de chômage | Demandes offres d'emploi | Journées perdues par | (| ximité des ctions | St | atistiqu | es |
|-------------------------|--|----------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------------|-------|----------|-------|
| tion | | | (<i>p</i> ̇) | (u) | non satisfaites (U/V) | grèves (JPG) | n | n ₁ | R² | DW | d. l. |
| 34 | Variation en % du taux de salaire toutes catégories (ENF-Non Ag.) : (s) | 3,12 (7,25) | 0,61 (5,22) | -0,27 (-5,0) | _ | 0,09 (-1,61) | 0,033 (1,71) | _ | 0,625 | 1,81 | 27 |
| 35 | Idem | 2,87 (7,54) | 0,55 (4,91) | _ | -0,078 $(-5,31)$ | 0,102 (-1,87) | 0,036 (1,94) | _ | 0,65 | 1,87 | 27 |
| 36 | <i>Idem</i> (toutes données logarithmiques) | 0,557 (9,97) | 0,355 (4,05) | -0,234 (-4,12) | _ | 0,012 (-0,27) | 0,024 (-0,80) | _ | 0,464 | 1,13 | 27 |
| 37 | Variation en % du taux de salaire des ouvriers (Ministère Travail) : (Ŵ) | 2,24 (4,91) | 0,77 (6,26) | -0,216 (-3,81) | | 0,121 (2,04) | -0,017 (-0,82) | _ | 0,665 | 1,99 | 27 |
| 38 | Idem | 2,19 (4,52) | 0,784 (6,10) | -0.255 (-3.81) | · — | 0,125 (2,01) | | -0,005 $(-0,36)$ | 0,636 | 1,98 | 27 |
| 39 | Idem | 2,13 (5,42) | 0,73 (6,25) | - | -0.071 (-4.67) | 0,10 (1,80) | -0.013 (-0.65) | _ | 0,566 | 1,99 | 27 |
| 40 | <i>Idem</i> (toutes données logarithmiques) | 0,53 (9,36) | 0,445 (5,02) | -0,26 (-4,54) | | 0,001 (-0,02) | -0,016 (-0,53) | _ | 0,70 | 1,92 | 27 |
| 41 | Variation du taux de salaire ouvrier dans la production de biens intermédiaires (W Bi) | 2,17 (4,34) | 0,84 (5,69) | _ | -0,197 (-4,34) | 0,151 (0,54) | -0,015 (-0,62) | | 0,657 | 1,82 | 27 |
| 42 | Idem branches-pilotes (WBP) | 2,51 (5,36) | 0,71 (4,91) | - | 0,132 (-3,24) | 0,161 (0,57) | -0,038 (-1,60) | - | 0,554 | 2,14 | 27 |

ques de Phillips-Lipsey (1) pour rendre compte des hausses de salaires nominaux.

(b) Une approche globale n'est cependant pas nécessairement la plus appropriée. Il est désormais reconnu que l'évolution du taux général des salaires est souvent le résultat d'un processus de diffusion à l'origine duquel se trouvent certaines branches d'activité ou catégories-pilotes de travailleurs.

Les travaux menés dans cette direction [9] suggèrent que les principales variables explicatives de la hausse des salaires nominaux : hausse des prix et du SMIC, progrès de la productivité, n'exercent directement leur action que sur les rémunérations d'un nombre restreint de sous-groupes de salariés, essentiellement les ouvriers des industries de biens intermédiaires et accessoirement ceux des industries de biens d'équipement. Des effets de diffusion s'exercent ensuite des industries considérées vers les autres branches d'activité et, à l'intérieur des différentes branches, des catégories ouvrières vers les autres groupes de salariés.

On peut donc soutenir que les influences politico-électorales ne se manifestent véritablement qu'au niveau des branches et catégories-pilotes et plus particulièrement dans les grandes entreprises où la main-d'œuvre est à la fois très syndicalisée et politisée [19].

Pour tester cette hypothèse, on a isolé les taux de salaires horaires des ouvriers des industries de biens intermédiaires (BI) et calculé leurs variations trimestrielles moyennes en pondérant les taux par les effectifs sur la période 1973-1980. L'indicateur de tension sur le marché du travail est le rapport des demandes aux offres d'emploi non satisfaites dans les activités correspondantes en fin de trimestre. Le nombre des journées perdues du fait des grèves dans ces activités a également été déterminé à partir des statistiques du ministère du Travail. L'équation 41 confirme que, dans ces industries, la hausse des salaires horaires ouvriers ($\dot{w}_{\rm BI}$) s'explique essentiellement par le taux d'inflation et par la situation des offres et des demandes d'emploi; par contre, ni le nombre de journées de grève, ni la proximité des élections ne peuvent être considérés comme significatifs.

Poursuivant l'analyse dans la même direction, on n'a finalement retenu que les activités dont les salaires paraissaient être plus étroitement en relation avec la variable n; ces activités, baptisées « pilotes » pour la circonstance (BP), sont les industries de la construction électrique, la chimie, les industries du caoutchouc et des matières plastiques. En déterminant comme ci-dessus un taux de variation trimestriel pondéré des salaires ouvriers $(w_{\rm BP})$, le rapport demandes/offres d'emploi et le nombre de journées de grèves dans ces activités apparemment sensibles à la conjoncture électorale, on aboutit à l'équation 42. Si le coefficient de la variable n a bien le signe négatif attendu, la valeur de t (1,60) ne permet pas d'affirmer que la hausse des salaires s'intensifie de manière décisive dans ces branches à l'approche des consultations électorales.

⁽¹⁾ Sur ce point particulier, cf. [2], [4].

La même conclusion continue à s'imposer : aucun laxisme particulier en matière de rémunérations salariales ne s'est manifesté au cours de la période considérée, malgré la chute de popularité des Premiers ministres en exercice.

(c) Compte tenu de la vérification constante de l'influence négative du chômage sur les hausses de salaires, on peut alors revenir aux hypothèses du modèle de base : on sait que, dans ce modèle, l'intérêt d'un gouvernement impopulaire est de s'attaquer au chômage avant les élections, quitte à provoquer une accélération ultérieure de l'inflation. Conformément à la relation traditionnelle de Phillips, cette accélération de la hausse des prix est elle-même due à une augmentation plus rapide des salaires nominaux; celle-ci est la conséquence de l'amélioration de l'emploi.

En d'autres termes, s'il n'y a pas d'action gouvernementale directe sur les salaires nominaux, il peut exister une action indirecte par l'intermédiaire de la situation du marché du travail : une amélioration temporaire de l'emploi favoriserait une hausse plus rapide des salaires, celle-ci pouvant intervenir avant ou après les élections et entraînant à son tour un renforcement de l'inflation après les élections.

Durant la période considérée, la progression du chômage a été quasipermanente; mais le rythme de l'aggravation a varié. On a donc recherché si les variations du taux de chômage d'un trimestre à l'autre $(u_t - u_{t-1})$ étaient liées à la proximité des élections. L'équation 43 du tableau VI montre que ces variations sont normalement en relation négative avec le taux de croissance du PIB en volume (g) et en nette relation positive avec la variable n. Autrement dit, pour un taux de croissance donné du PIB, l'aggravation du chômage est d'autant plus importante que l'on est plus éloigné dans le temps des prochaines élections nationales. Ou, si l'on préfère, le chômage augmente moins vite avant les élections qu'après. En l'absence d'une franche politique de relance, cela peut s'expliquer par une multiplication des mesures ponctuelles et une suspension des licenciements dans les mois qui précèdent les élections, les décisions impopulaires étant reportées aprés la consultation.

Cette « modulation » du chômage réagit-elle sur les salaires nominaux? A première vue, la variation des taux de chômage n'est pas dénuée d'influence, pourvu que l'on introduise un décalage de l'ordre de deux trimestres en ce qui concerne le taux horaire ouvrier et de trois trimestres en ce qui concerne le taux moyen toutes catégories.

Mais l'introduction de la variable $(u_t - u_{t-1})$ ou de ses déterminants (g et n) avec les décalages appropriés dans les fonctions de salaires (équations 44 à 47) ne fait apparaître aucune influence significative en dehors du taux d'inflation (\dot{p}_t) ou de sa variation $(\dot{p}_t - \dot{p}_{t-1})$, du taux de chômage (u_t) et dans certains cas des grèves (JPG). Jamais la variable auxiliaire n, même en la décalant, n'est significative.

Il en va de même en ce qui concerne les prix (équation 48); le taux d'inflation peut certes être expliqué à son tour par la hausse des salaires ou des coûts unitaires du travail; mais il paraît sans relation avec le calendrier électoral!

TABL Fonctions tri

| | | | | | 1 |
|----------------------------|---|------------------------|------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Numéro de l'équation | Variable expliquée | Const. | \dot{p}_{i} | $\dot{p}_t - \dot{p}_{t-1}$ | U, |
| 43 | $\mathbf{U}_{t} - \mathbf{U}_{t-1}$ | 0,033 (0,62) | | | - |
| 44 | $\dot{\mathbf{W}}_{\iota}$ | 2,20 (4,93) | 0,71 (5,59) | _ | _ |
| 45 | \dot{s}_t | 2,04 (3,02) 3,27 | 0,73 (3,97) 0,65 | _ | 0,30 |
| 46 | Idem | (6,99) | (5,09) | | (5,14) |
| 47 | $\dot{\mathbf{W}}_{t} - \dot{\mathbf{W}}_{t-1}$ | 0,24 (0,91) | _ | 0,66 (3;23) | - |
| Numéro de l'équation | Variable expliquée | Const. | š | ŕ | g |
| 48 | Taux d'inflation | 0,97 (1,84) | 0,49 (3,52) | -0,153 (-1,45) | |
| 49 | Part des ménages dans le PIB (1963-1980) | 0,73 (185) | _ | _ | -0,004 5 (-4,29) |
| 50 | <i>1dem</i> (1963-1972) | 0,725 (187) | ļ | _ | -0,0032 $(-3,82)$ |
| 51 | <i>Idem</i> (1973-1980) | 0,734 (149) | - | = | -0,017 (-0,93) |
| | | | <u> </u> | | |

Dans l'ensemble, si une influence d'ordre politique s'exerce sur le rythme d'évolution de l'emploi (hypothèse plausible, mais non démontrée), les conséquences qui pourraient en découler indirectement ne sont pas véritablement perceptibles au niveau macroéconomique.

(d) Il convenait pour finir de récapituler toutes les influences subies au niveau de la répartition en transposant à l'échelle trimestrielle la relation explicative de la part des ménages. D'après les comptes nationaux trimestriels, cette part peut être définie par le rapport du revenu disponible brut des ménages au PIB (après correction des variations saisonnières). Cette part a fluctué autour d'une valeur moyenne de 73 % entre 1963 et 1980.

Les équations 49 à 51 concernent respectivement l'ensemble de la période 1963-1980, la sous-période 1963-1972 et la sous-période 1973-1980 marquée par

EAU VI mestrielles

| $\mathbf{U}_{t-2} - \mathbf{U}_{t-3}$ | g_i | g_{t-2} | | | | | * | | | |
|---------------------------------------|--|--|---------------------|---|-----------------|--|--|--|--|--|
| | | 1 | JPG | n | n-2 | n-3 | Statistiques | | | |
| | | | | | | | R ² | DW | d. l. | |
| _ | | - | | | _ | - | 0,465 | 2,33 | 29 | |
| -0,30 $(-0,73)$ | - | - | 0,137 (2,24) | - | _ | - | 0,65 | 1,88 | 27 | |
| - | - | -0,019 (-0,23) | -0.09 (-1.03) | _ | -0.02 (-0.69) | _ | 0,25 | 1,37 | 27 | |
| - | _ | - | -0,124 (-2,02) | - | - | 0,03 (1,36) | 0,55 | 1,68 | 27 | |
| -0,12 (-0,18) | _ | _ | - 17 | -0,038 (-1,15) | - | = | 0,277 | 2,50 | 28 | |
| Log n | | | | | | | R² | DW | d. l. | |
| - | | . 1 | - | - | | | 0,34 | 1,43 | 28 | |
| 0,006 4 (1,38) | | 21 | | _ | | | 0,337 | 0,75 | 68 | |
| | #0 | | | | | | | | | |
| 0,001 6 (0,35) | =: | - | | _ | | =: | 0,48 | 1,67 | 37 | |
| 0,0126 (2,17) | - | ~ | - | - | | = | 0,31 | 0,93 | 29 | |
| | (-0,73) -0,12 (-0,18) Log n 0,006 4 (1,38) 0,001 6 (0,35) 0,012 6 | (-0,73) 0,12 (-0,18) Log n 0,006 4 (1,38) 0,001 6 (0,35) 0,012 6 | -0,30 (-0,73) - | -0,30 (-0,73) - 0,137 (2,24) - 0,09 (-1,03) - 0,124 (-2,02) - 0,18 - 0,006 4 (1,38) - 0,001 6 (0,35) - 0,012 6 | -0,30 (-0,73) | $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | |

un net déclin de la popularité des dirigeants. La qualité de ces estimations est médiocre (¹); néanmoins, la part relative des ménages varie bien en sens inverse du taux de croissance, comme on l'a constaté sur données annuelles. Quant à la variable n, prise sous sa forme logarithmique pour des raisons déjà indiquées, elle n'est significative que sur la période la plus récente (1973-1980); elle est en outre de signe positif : la part des ménages tendrait donc à diminuer lorsqu'on approche des élections et à croître ensuite, alors que l'on aurait dû observer un comportement opposé. S'il y a eu une politique des revenus au cours de cette période, il est clair qu'elle n'a pas été conduite au mieux des intérêts électoraux

nº 3, 1981

⁽¹⁾ Valeur trop faible de DW pour les équations 49 et 51.

des hommes et des partis au pouvoir. Ceci peut contribuer à expliquer le résultat des élections présidentielles de mai 1981!

* *

Au terme de cette recherche empirique, on peut formuler les observations suivantes :

- (a) Si les résultats obtenus paraissent assez largement négatifs, cela peut s'expliquer en partie par le caractère très simplifié des méthodes utilisées. Une approche économétrique plus fine permettrait peut-être de dégager l'existence de fluctuations économiques liées au calendrier électoral. Il est vraisemblable en effet qu'à l'approche des élections, tous les gouvernants appuient leurs promesses en concentrant dans le temps certaines décisions qu'il aurait fallu prendre plus tôt ou plus tard ou au contraire en s'abstenant de les prendre. Mais ces décisions peuvent n'intéresser qu'un nombre limité de catégories d'électeurs dont le vote est considéré comme décisif et n'avoir finalement qu'un impact macroéconomique réduit. Une recherche plus approfondie devrait examiner l'attitude des différentes catégories socio-professionnelles à l'égard des partis au pouvoir et analyser les mesures particulières susceptibles d'être prises pour influencer le vote des groupes marginaux et des électeurs « flottants », seuls capables de faire basculer la majorité.
- (b) Si l'on s'en tient au niveau global où se place nécessairement la théorie du cycle électoral, il faut reconnaître que les hypothèses sur lesquelles elle repose sont fragiles.

Rien ne permet d'affirmer que les gouvernements ont toujours un comportement « cynique », autrement dit que leur premier objectif soit d'assurer leur réélection. Un gouvernement peu fort bien, consciemment ou non, privilégier la politique qu'il juge conforme à l'intérêt général, ou, si l'on préfère, conforme à son idéologie, même s'il risque de perdre les élections. Il semble que cette attitude ait été celle du gouvernement Barre avant les législatives de mars 1978 et les présidentielles de mai 1981.

Inversement, on peut imaginer qu'un gouvernement très populaire prenne néanmoins des mesures destinées à renforcer encore son image favorable dans l'opinion; à tort ou à raison, ce comportement a été prêté au gouvernement socialiste chargé de préparer les élections législatives anticipées de juin 1981.

Par ailleurs, l'instabilité des fonctions de popularité ne permet pas de prévoir avec assez de certitude les motivations des électeurs pour que les mesures envisagées soient toujours les plus efficaces. Enfin, l'insuffisante maîtrise des grandes variables macroéconomiques (chômage, prix, revenus) et des délais d'action de la politique économique, l'éventuel rôle « amortisseur » joué par la bureaucratie administrative, le poids dominant des facteurs purement politiques dans les décisions de vote, tous ces éléments peuvent détourner les gouvernants de pratiquer une véritable stratégie économique pré-électorale.

(c) De 1958 à 1981, la V^e République a connu une grande stabilité politique et une continuité certaine dans ses orientations économiques. L'analyse révèle que,

durant cette période, les facteurs « idéologiques » de gouvernement paraissent l'avoir emporté sur les impératifs électoraux, soit que la popularité des dirigeants au pouvoir ait été suffisante pour éviter des infléchissements importants de la politique économique, soit que ces infléchissements aient été, pour l'essentiel, refusés.

Cela ne signifie pas que la gestion des affaires publiques ait été totalement désintéressée, mais simplement que les décisions ponctuelles qui ont pu être prises en telle ou telle circonstance ne semblent pas avoir été en mesure de modifier profondément les grands équilibres économiques.

Si l'on ajoute à cela que, dans le système constitutionnel français, les consultations de portée nationale n'interviennent pas à date régulière et qu'elles peuvent en outre se produire avant l'échéance normale des mandats électifs, on conçoit que la théorie du cycle électoral n'ait eu qu'une portée pratique très limitée depuis les débuts de la V^e République.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ALT (J.), The Politics of Economic Decline, Cambridge University Press, 1979.
- [2] ARTUS (P.), Les équations de taux de salaire, *note I.N.S.E.E.*, Service de Conjoncture, juin 1980.
- [3] Bramoullé-Largier (F.), Le rôle de la politique dans l'évolution économique, Essai sur le cycle politico-économique, *Thèse*, Aix, 1981.
- [4] FAUQUEUR (A.), Relation annuelle de salaire, prix, chômage et SM1C, Direction de la prévision, septembre 1980.
- [5] FREY (B. S.), Politico-economic Models and Cycles, Journal of Public Economics, 1978.
- [6] FREY (B. S.), Modern Political Economy, Martin Robertson, 1978.
- [7] FREY (B. S.) et SCHNEIDER (F.), An Econometric Model with an Endogenous Government Sector, *Public Choice*, vol. 34, n° 1.
- [8] FRIEDMAN (M.), Nobel Lecture; Inflation and Unemployment, *Journal of Political Economy*, juin 1977.
- [9] GASPARD (M.) et LÉCUYER (D.), Le modèle DAS: un instrument d'analyse de la dynamique des salaires annuels, Statistiques et études financières, nº 45, 1980.
- [10] I.N.S.E.E.: Les comptes nationaux trimestriels du premier trimestre 1963 au premier trimestre 1980, *Archives et documents*, nº 10, décembre 1980.
- [11] LAFAY (J. D.), Les conséquences électorales de la conjoncture économique, Vie et sciences économiques, octobre 1977.
- [12] LAFAY (J. D.), Situation économique et comportements politiques; un bilan, Communication au colloque de l'A.F.S.E., Paris, juin 1981.
- [13] LAFAY (J. D.), The Impact of Economic Variables on Political Behavior in France, in Contemporary Political Economy, North-Holland, Amsterdam, 1981.
- [14] LECAILLON (J.), La société de conflits, Éd. du Centurion, 1979.
- [15] LECAILLON (J.), La crise et l'alternance, Cujas, 1980.
- [16] LECAILLON (J.), Salaires, chômage et situation politique, Revue d'économie politique, n° 5, 1980.
- [17] LECAILLON (J.), Les cycles longs de l'économie et de la politique, Mélanges, Gérard Dehove, Lille, 1981.
- [18] LECAILLON (J.), Cycle électoral et répartition du revenu national, Revue économique, mars 1981.
- [19] MORRISSON (C.) et COHEN-TANNUGI (P.), Salaires, intérêts, profits dans l'industrie française, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1979.

- [20] MULLER (D.), Public Choice; a Survey, Cambridge University Press, 1979.
- [21] PALDAM (M.), A Premature Survey of the Theories and Findings on Vote and Popularity Functions, Aarhus University, 1981.
- [22] ROSA (J.) et AMSON (D.), Conditions économiques et élections, Revue française de science politique, 1976.
- [23] SCHNEIDER (F.), POMMEREHNE (W.) et LAFAY (J. D.), Les interactions entre économie et politique, Revue économique, Janvier 1981.
- [24] TUFTE (R.), Political Control on the Economy, Princeton University Press, 1978.